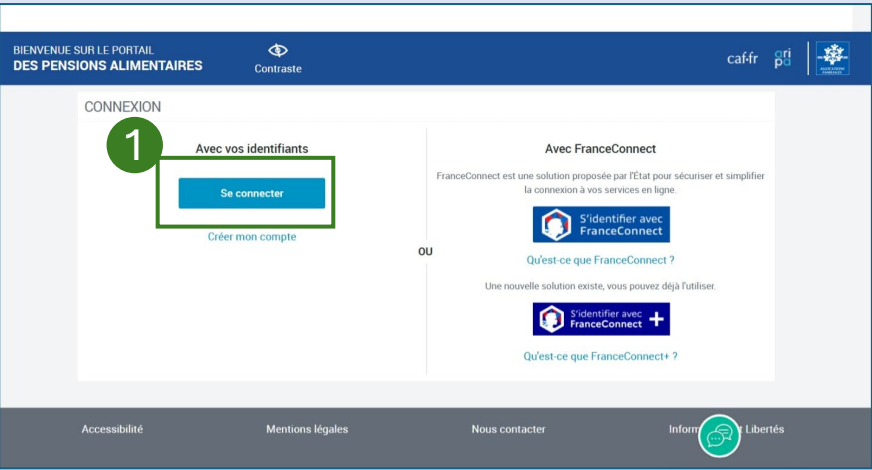


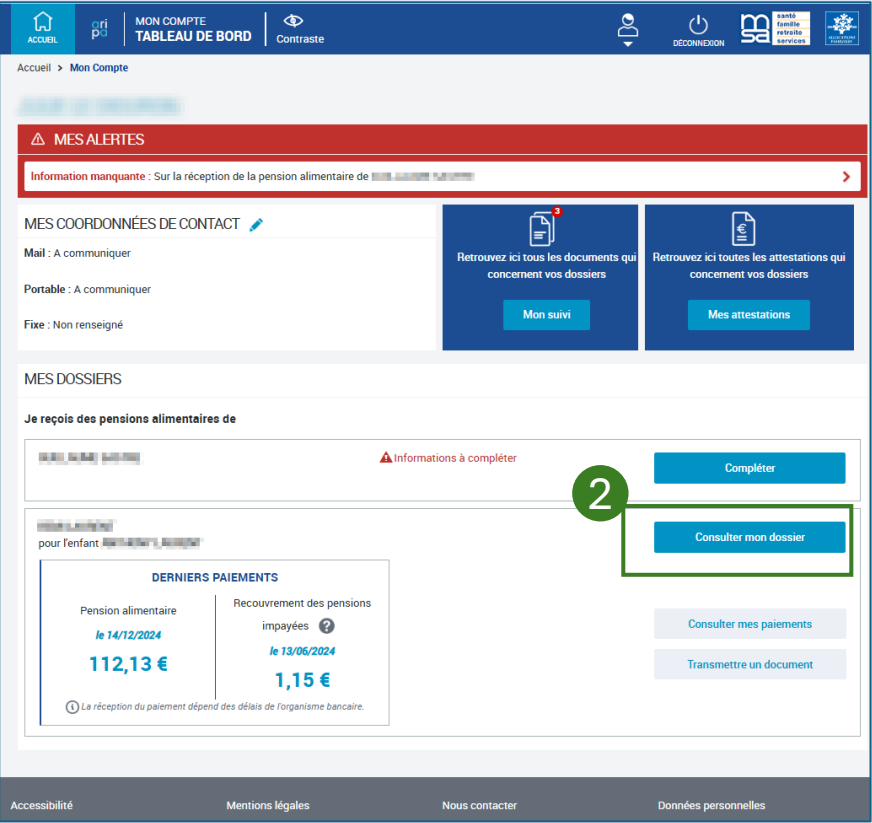


Enregistrer mes coordonnées bancaires

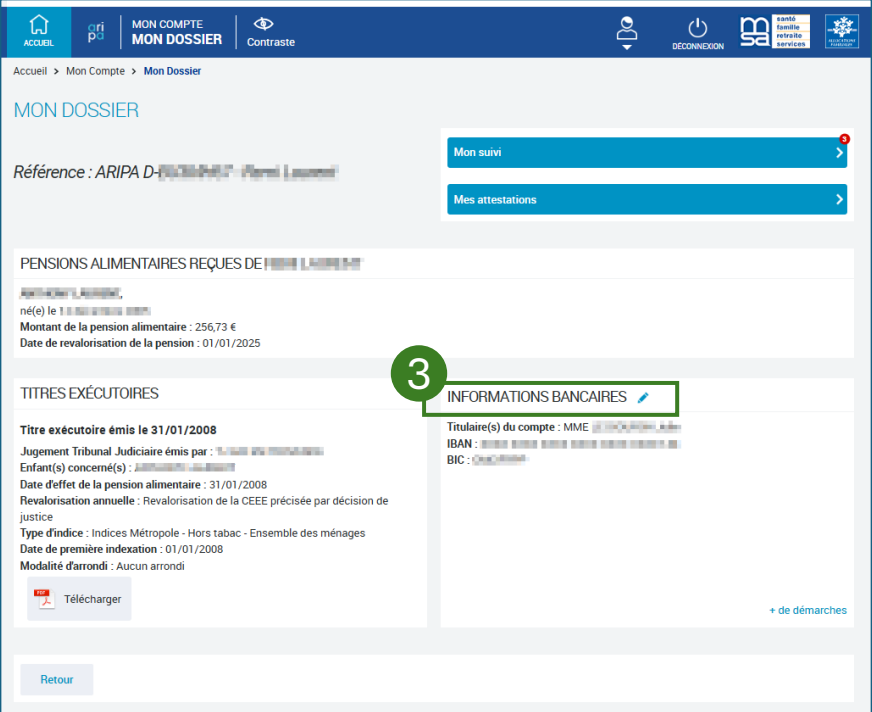
Je reçois une pension alimentaire



- 1 Je me rends sur le site www.pension-alimentaire.caf.fr et sélectionne Mon Compte puis **Se connecter**



- 2 Je sélectionne le bouton **Consulter mon dossier**



- 3 Je sélectionne le **crayon** Dans le bloc « Informations bancaires »

ACCUEIL | **MON COMPTE** | MA DEMARCHE | Contraste

Accueil > Mon Compte > Ma démarche

1 SAISIE 2 RÉCAPITULATIF 3 FIN

Tous les champs sont obligatoires, sauf mention contraire.

COORDONNÉES BANCAIRES

① L'IBAN est indiqué sur les documents fournis par votre banque (RIB, relevé de compte...).

Iban ? 4

Quitter Valider

Accessibilité Mentions légales Nous contacter Données personnelles

4 Je renseigne mon IBAN

ACCUEIL | **MON COMPTE** | MA DEMARCHE | Contraste

Accueil > Mon Compte > Ma démarche

1 SAISIE 2 RÉCAPITULATIF 3 FIN

Tous les champs sont obligatoires, sauf mention contraire.

COORDONNÉES BANCAIRES

① L'IBAN est indiqué sur les documents fournis par votre banque (RIB, relevé de compte...).

Iban ?

BIC

Titulaire du compte

Quitter 5 Valider

Accessibilité Mentions légales Nous contacter Données personnelles

5 Je renseigne mon BIC et le titulaire du compte.
En cliquant sur **valider**, j'accède au récapitulatif de ma demande



Bon à savoir !

- Des coordonnées bancaires à jour sont indispensables pour percevoir votre pension alimentaire